



La préservation de la biodiversité, semble pour beaucoup l'affaire de spécialistes... Pourtant, quelques règles de base permettent aisément d'agir concrètement à son échelle :

Limiter voire s'interdire l'utilisation de produits chimiques

Les produits chimiques présentent des molécules inconnues à l'état naturel, non assimilables et parfois mortelles à faible dose pour les animaux et fleurs sauvages. Les risques pour la santé humaine ne sont pas non plus à négliger.

Préserver l'existant, c'est à dire tous les micro-habitats paysagers, lieux de vie de biodiversité

Les haies, mares, fossés, chemins vicinaux, prairies, pelouses dunaires... sont autant de milieux de vie, de refuge, de reproduction... pour la biodiversité. Lors de nouveaux projets, la prise en compte et l'intégration de ces éléments est un gage de réussite.

Dans la plupart des cas, privilégier une mosaïque de milieux :

Une zone herbeuse entourée d'une haie bocagère, présentant un chapelet de mares et zones humides, un tas de bois mort et quelques arbres taillés en têtards présenteront un potentiel écologique plus intéressant.

Organiser un espace de concertation local autour du projet de reconquête paysagère

Un projet, quel qu'il soit, gagnera toujours en efficacité si un espace de concertation en amont permet la rencontre d'idées antagonistes. Cet espace de débats et de décisions participatives limite d'une part les erreurs de conception du projet et, d'autre part, améliore grandement l'adoption du projet par un plus grand nombre.

Enfin, nul ne peut estimer détenir la vérité. Les relations au sein des écosystèmes sont complexes et encore en grande partie méconnues, des erreurs seront forcément réalisées... Mais elles ne peuvent qu'être prétextes à amélioration et retours d'expériences.